

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **8+ améliorateur de cétane**

Code(s) du produit : Codes de produit USA: 00188, 90188, 00122P, 00123
Codes de produit canadien: 00422, 90422

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Additif pour carburant diesel Pas de restrictions connues sur l'utilisation.

Famille chimique : Mélange.

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

FPPF Chemical Company, Inc.

117 West Tupper Street
Buffalo, NY, USA 14201

Numéro de téléphone du fabricant

: 1-800-735-3773

No. de téléphone en cas d'urgence

: Chemtrec 1-800-424-9300 (aux États-Unis); Chemtrec 703-527-3887 (extérieur des É.-U.).

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Consulter le fabricant.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide incolore à légèrement brumeux. Liquide couleur d'ombre. Odeur de solvant.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification

Liquide inflammable - Catégorie 4

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

Mentions de danger

Liquide et vapeurs combustibles.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut provoquer une somnolence et des vertiges.

Conseils de prudence

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, poudre chimique, CO2 ou mousse d'alcool pour l'extinction.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et garder en position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver le conteneur fermé. Garder sous clef.

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Autres dangers

Aucune classe de danger définie par OSHA.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification: Risque de causer une légère irritation de la peau. Peut causer une légère irritation de l'oeil. L'ingestion peut causer une irritation gastrointestinale, la nausée et la diarrhée. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration</u>
Nitrate d'éthyl-2 hexyle	Nitrate d'éthylhexyl Acide nitrique, ester de 2-éthylhexyle	27247-96-7	45.0 - 55.0
Éthyl-2 hexanol	Éthylhexanol 2-éthylhexanol	104-76-7	0.5 - 1.5
Solvant Stoddard	Essence minérale White spirit	8052-41-3	55.0 - 65.0

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Si le vomissement se produit spontanément, garder la tête baissée en bas des hanches afin de prévenir l'aspiration du liquide dans les poumons.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et garder en position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Si la respiration est difficile, un personnel qualifié devrait donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, administrer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau* : En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux* : En cas de contact oculaire, rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Le danger d'aspiration - le matériel peut causer l'inflammation ou les dommages du poumon s'il entre des poumons par le vomissement ou l'avalé. Les symptômes comprennent la toux, l'essoufflement et une respiration sifflante.
- Peut provoquer une somnolence et des vertiges. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.
- Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire.
- Le contact direct avec les yeux peut causer des petites rougeurs.
- Les symptômes peuvent inclure la toux, la suffocation et le cornage.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeurs combustibles. Tenir à l'écart de toute flamme ou surface chaude. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Les vapeurs peuvent se déplacer à une distance considérable vers des sources d'ignition et causer un retour de flamme. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Ce produit peut accumuler de l'électricité statique par débit, éclaboussures ou agitation. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Liquide inflammable - Catégorie 4

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone oxydes d'azote Aldéhydes Autres vapeurs et fumées irritantes.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les contenants. Empêcher l'eau d'écoulement provenant de l'extinction d'un feu ou de dilution de s'infiltrer dans les égouts, les drains, les réserves d'eau potable ou tout autre cours d'eau naturel. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Équipement de protection individuel: voir section 8.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltré dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Mettre à la terre contenants et équipements de transfert pour éviter l'accumulation de statique. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : En cas d'accident durant le transport aux États-Unis communiquez avec CHEMTREC au 1-800-424-9300 ou International au 1-703-527-3887. Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux États-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun(e).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver hermétiquement fermé. Garder sous clef. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles : Agents oxydants, Acides, Agents réducteurs, Alcalis

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>				
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Nitrate d'éthyl-2 hexyle	P/D	P/D	P/D	P/D
Éthyl-2 hexanol	P/D	P/D	P/D	P/D
Solvant Stoddard	100 ppm	P/D	500 ppm (2900 mg/m ³)	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Utiliser de l'équipement anti étincelles. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
- Protection respiratoire** : Si les mesures d'ingénierie ne sont pas adéquates et des pratiques de travail ne soyez pas efficace dans l'exposition de contrôle à ce matériel, portent alors la protection respiratoire approuvée appropriée. Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.
- Protection de la peau** : Porter des gants de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.
- Protection des yeux/du visage** : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.
- Autre équipement de protection** : Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.
- Considérations générales d'hygiène** : Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence** : Liquide incolore à légèrement brumeux. Liquide couleur d'ombre.
- Odeur** : Odeur de solvant.
- Seuil olfactif** : P/D
- pH** : P/D
- Point de fusion/point de congélation** : P/D
- Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition** : >149°C / >300°F
- Point d'éclair** : 67.9°C / 156°F
- Point d'éclair, méthode** : Coupelle fermée, Tag
- Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)** : Plus lent que l'acétate de n-butyle
- inflammabilité (solide, gaz)** : S/O
- Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)** : P/D
- Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)** : P/D
- Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.
- Propriétés explosives** : Non-explosif
- Tension de vapeur** : <3 mm Hg
- Densité de vapeur** : >1
- Densité relative / Poids spécifique** : 0.89
- Solubilité dans l'eau** : Insoluble.
- Autres solubilité(s)** : P/D

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: P/D

Température de décomposition

: P/D

Viscosité

: P/D

Matières volatiles (% en poids)

: 50%

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques.

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de toute flamme ou surface chaude. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Matériaux incompatibles : Agents oxydants, Acides, Agents réducteurs, Alcalis

Produits de décomposition dangereux

: Aucun rapporté. Se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Peut provoquer somnolence ou vertiges. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. Les symptômes peuvent inclure la toux, la suffocation et le cornage.

Signes et symptômes - ingestion

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Le danger d'aspiration - le matériel peut causer l'inflammation ou les dommages du poumon s'il entre des poumons par le vomissement ou l'avalé. Les symptômes comprennent la toux, l'essoufflement et une respiration sifflante.

Signes et symptômes - peau : Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire.

Signes et symptômes - yeux : Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau.

Mutagénicité

: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité

: Ne devrait pas avoir d'effets cancérogènes.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques) Peut provoquer une somnolence et des vertiges.

N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition répétée).

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques

: Pas disponible.

Données toxicologiques

: Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
 ETA orale = 205200 mg/kg
 ETA cutanée=Non applicable.
 ETA inhalation (vapeurs) = 35.7 mg/L/4H
 ETA inhalation (brouillards) =150 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50(4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Nitrate d'éthyl-2 hexyle	> 14mg/L	>10mL/kg (>9600)mg/kg	> 5mL/kg (<4800)mg/kg
Éthyl-2 hexanol	≥1.2 - <5.3mg/L (aérosol)	2052mg/kg	Pas d'information disponible.
Solvant Stoddard	> 5.5 mg/L (vapeur)	> 5000 mg/kg	> 3000 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Nitrate d'éthyl-2 hexyle	27247-96-7	2 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
Éthyl-2 hexanol	104-76-7	17.1 mg/L (ide mélanote)	P/D	Aucun(e).
Solvant Stoddard	8052-41-3	2.1 - 4.2 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Nitrate d'éthyl-2 hexyle	27247-96-7	> 12.6 mg/L [Daphnia magna]	P/D	Aucun(e).
Éthyl-2 hexanol	104-76-7	39 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Solvant Stoddard	8052-41-3	0.42 - 2.3 mg/L (daphnie magna) (Systèmes fermés - bas de gamme ; Systèmes ouverts - haut de gamme)	0.1 - 0.37 mg/L	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Nitrate d'éthyl-2 hexyle	27247-96-7	1.57 mg/L/72hr (algues vertes)	12.6mg/L/72hr	Aucun(e).
Éthyl-2 hexanol	104-76-7	16.6 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Solvant Stoddard	8052-41-3	0.58 - 1.2 mg/L/72hr (algues vertes) (Systèmes fermés - bas de gamme ; Systèmes ouverts - haut de gamme)	0.16 mg/L/72hr	Aucun(e).

Persistence et dégradabilité

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. L'Éthyl-2 hexanol est considéré être facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

Composants	Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)
Nitrate d'éthyl-2 hexyle (CAS 27247-96-7)	5.24	Pas d'information disponible.
Éthyl-2 hexanol (CAS 104-76-7)	2.9	30
Solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	3.16 - 7.06	Pas d'information disponible.

Mobilité dans le sol

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Manipulation en vue de l'élimination

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.



Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	aucun(e)	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e).	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG.				
Les États-Unis (DOT)	NA1993	Combustible liquid, n.o.s. (solvant Stoddard; Nitrate d'éthyl-2 hexyle)	Combustible.	III	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Non réglementé pour expédition terrestre ou ferroviaire si emballé dans des petits contenants (450 Litres ou moins chacun). L'étiquette qui apparaît ici est la plaque à utiliser pour les expéditions en vrac. Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG.				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

: Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Pas disponible.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

Composants	No CAS	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity (RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Nitrate d'éthyl-2 hexyle	27247-96-7	oui	P/D	P/D	non	N/Ap
Éthyl-2 hexanol	104-76-7	oui	P/D	P/D	non	N/Ap
Solvant Stoddard	8052-41-3	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	No

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Risque d'incendie; Danger aigu pour la santé. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>California Proposition 65</u>		<u>Liste d'état "Right to Know"</u>					
		<u>Inscrit</u>	<u>Type de toxicité</u>	<u>CA</u>	<u>MA</u>	<u>MN</u>	<u>NJ</u>	<u>PA</u>	<u>RI</u>
Nitrate d'éthyl-2 hexyle	27247-96-7	Non	N'est pas listée	NI	NI	NI	NI	NI	NI
Éthyl-2 hexanol	104-76-7	Non	N'est pas listée	NI	oui	NI	NI	oui	NI
Solvant Stoddard	8052-41-3	Non	N'est pas listée	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Canadian Information:

Tous les ingrédients sont présents sur la liste DSL. Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECS</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>NewZealand IOC</u>
Nitrate d'éthyl-2 hexyle	27247-96-7	248-363-6	Present	Présent	(2)-3598	KE-13803	Present	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Éthyl-2 hexanol	104-76-7	203-234-3	Present	Présent	(2)-217	KE-13766	Present	HSR001386
Solvant Stoddard	8052-41-3	232-489-3	Present	Présent	(9)-1702; (9)-1702	KE-32199	Present	HSR001498

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- ETA: Estimation toxicité aiguë
- CA: California
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- SNC: Système nerveux central
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- DOT: Department of Transportation
- CE50: Concentration effective 50%.
- EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- EPA: Environmental Protection Agency
- HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
- Inh: Inhalation
- KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
- KECL Coréen : produits chimiques existants Liste

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MA: Massachusetts
 MN: Minnesota
 MSHA: Mine Safety and Health Administration
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NFPA: National Fire Protection Association
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NJ: New Jersey
 NOEC: Concentration sans effet observé
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PA: Pennsylvania
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
 RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
 RI: Rhode Island
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TPQ: Threshold Planning Quantity
 TSCA: Toxic Substance Control Act
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références : Fiche signalétique du fabricant. L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb, 2015 (Chempendium, RTECs, HSDB, INCHEM). OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2015 Agence européenne des produits chimiques, de la législation de classification 2015 Limites nationales d'exposition professionnelle

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 07/02/2015

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: FPPF Chemical Company, Inc. 117 West Tupper Street Buffalo, NY, USA 14201 Telephone: 1-800-735-3773 Adresser toutes les requêtes à FPPF Chemical Company.</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par FPPF Chemical Company, Inc. et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et FPPF Chemical Company, Inc. n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue,

8+ améliorateur de cétane

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 07/02/2015

Page 12 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et FPPF Chemical Company, Inc.

FIN DU DOCUMENT